

procession générale, où s'ouvrit la brèche, et, en 1600, M. Simon Sauquet, chanoine de Saint-André, fit bâtir près de cet endroit une petite chapelle sous le nom de *Notre-Dame-de-la-Brèche* ou de *la Victoire*."

Cet humble sanctuaire, atteint par l'ouragan de 93, vient, après 50 ans, de se relever sur le sol qui n'en portait plus que quelques débris presque inaperçus. Toujours modeste, il est partout à l'extérieur, remarquable par sa svelte architecture et la flèche gracieuse qui le couronne de son bronze déjà bruni par les pluies d'automne. De cette flèche descendront désormais sur la vallée les accents inaccoutumés de la cloche religieuse. A l'intérieur, il est embelli de dorures et de variétés historiques : on y voit la statue de la Vierge, vénérée dans l'ancienne chapelle en mémoire de celle que ne purent atteindre les boulets ennemis ; on y retrouve aussi ces boulets dont la divine Vierge s'est fait un immortel trophée ; au pourtour s'élèvent de belles statues sur d'élégants pendentifs... Hélas, pourquoi faut-il qu'elles ne soient qu'un triste mémorial des paroisses détruites, *intra-muros*, de la cité de Marie !

Ce sanctuaire, monument d'ailleurs patriotique et l'une des gloires du pays Chartrain, a été relevé par de pieuses mains ; la bénédiction solennelle en a été faite le 21 novembre, jour de la présentation de la Vierge, au milieu d'un religieux concours. La messe a suivi la bénédiction ; le salut a été donné le soir.

Mgr. l'évêque de Chartres a accordé 40 jours d'indulgences aux fidèles qui visiteront cette chapelle pendant la neuvaine, et plusieurs messes, dans cet intervalle, y sont célébrées tous les matins.

M. l'abbé Lacombe, préfet apostolique de la Guadeloupe, s'est rendu en France au mois de septembre dernier. On pense que son voyage se rattache à quelques modifications importantes qui doivent se faire dans l'organisation du clergé des colonies. Au lieu des préfets apostoliques, dont l'autorité spirituelle nécessairement fort restreinte, n'est point revêtue de l'efficacité attachée au caractère épiscopal, il serait question d'envoyer dans les colonies des vicaires apostoliques. On espère que le gouvernement ne s'en tiendra pas à cette demi-mesure, et qu'il s'entendra avec le Saint-Siège afin que des évêques en titre soient établis dans les colonies.

ANGLETERRE.

— Les membres de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie apprendront avec joie que des branches de cette pieuse association s'établissent en Angleterre, surtout dans plusieurs chapelles de Londres et des environs. Les prières qui se récitent à l'église Notre-Dame-des-Victoires ont été traduites en anglais pour l'usage des membres de l'association.

— Le dernier sermon prêché devant l'Université d'Oxford par le docteur Pusey a déjà été tiré à trente mille exemplaires, qui tous ont été vendus. Le *British Critic*, revue théologique, consacre dans sa livraison d'octobre un article à l'appréciation de ce sermon. L'auteur y établit par de solides arguments que le docteur Pusey n'a rien avancé que les Pères de l'Église n'aient dit avant lui à l'appui de la doctrine de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Après avoir montré la parfaite identité de l'enseignement du docteur Pusey avec celui des Pères de la primitive Église, l'écrivain s'adresse en ces termes au vice-chancelier et aux six docteurs qui ont cru devoir condamner le discours du savant professeur d'hébreu :

" Dans cet état de la question, nous demanderons aux six docteurs si, par la condamnation qu'ils ont prononcée, ils ont eu l'intention de faire ce qui n'a jamais été fait, ce à quoi notre Église n'a jamais songé, c'est-à-dire de déclarer toute l'Église primitive hétérodoxe et capable d'avoir enseigné une fausse doctrine sur l'eucharistie. Si le sermon du docteur Pusey est, comme nous le pensons, en parfaite concordance avec l'enseignement des Pères ; si sa théologie est celle de l'Église primitive, la conséquence du jugement rendu par les six docteurs, c'est qu'ils ont condamné l'Église. Comment, lorsque notre Église admet les quatre premiers conciles, regarde les croyances fixées à cette époque reculée comme le symbole nécessaire de la foi chrétienne et les chante solennellement dans son rituel, comment, disons-nous, ont-ils osé lui imprimer le cachet d'une condamnation ? Sur la doctrine de l'eucharistie, en particulier, notre Église a accepté la croyance des premiers siècles comme son étendard et son guide. En présence de ces témoignages, le tribunal exceptionnel d'Oxford a-t-il la prétention de signaler l'Église primitive comme erronée sur une doctrine aussi vitale ? Est-il possible à ses juges de poser la main sur leur cœur et de réciter ces paroles de la convocation de 1571 : " Les prédicateurs auront soin de ne rien enseigner qui doive être religieusement observé et cru par le peuple, à moins que ces doctrines ne concordent avec l'Ancien et le Nouveau Testament, et ne soit l'écho de la véritable doctrine des Pères catholiques et des anciens évêques ? " Comment peuvent-ils, ainsi qu'ils sont tenus de le faire, rendre un pareil tribut à l'enseignement des Pères, lorsque en même temps, ils les condamnent en masse, ainsi qu'ils l'ont fait par leur dernière décision ?.....

" Nous passons, continue le *British Critic*, à une autre classe d'autorités à laquelle le docteur Pusey a fait appel : les théologiens de notre propre Église depuis la réforme.

" Pour ce qui regarde la doctrine de nos propres théologiens sur l'eucharistie, il est un point important à signaler : c'est que chacun en particulier et tous en général déclarent (leur unanimité est remarquable) que leur différence avec les catholiques romains portent seulement sur la manière de la présence, de *modo presentia*, et pas du tout sur la présence elle-même.

Le désaccord est seulement sur le mode de la présence, disent les évêques de Bilson et Montagu. Toute la controverse, dit l'évêque Andrews, roule sur le mode. L'évêque Morton dit que la question n'est pas relative à la présence réelle, que les protestants professent aussi. Accordez-nous la transsubstantiation, dit l'archevêque Bramhall, et ce qui suit de cette manière d'expliquer la présence réelle ; et nous n'aurons sur ce point aucun différend avec eux (les catholiques). L'évêque Ridley, en traitant ce même sujet, dit : " Dans le sacrement est le véritable corps et le véritable sang du Christ, celui qui est né de la vierge Marie, qui est monté aux cieux, est assis à la droite de son Père, et qui de là viendra pour juger les vivants et les morts."

" Dieu nous préserve, s'écrie l'évêque Bilson, de nier que la chair et le sang de Jésus-Christ soient réellement présents à la sainte table." L'évêque Land n'est pas moins explicite quand il dit : " L'Évêque d'Angleterre enseigne et croit à la présence réelle du Christ dans l'eucharistie."

Le *British Critic* analyse ainsi les témoignages qu'apportent les théologiens et les laïques de l'Église anglicane à l'appui de la croyance catholique sur la présence réelle dans le sacrement des autels. Toutes ces autorités, le docteur Pusey, en publiant son sermon, les a recueillies et livrées au public dans un appendice ; et c'est dans cet appendice que le *British Critic* puise ses citations. On se demande, devant ces témoignages, comment le sermon du docteur Pusey a pu être condamné, lorsque ce théologien n'a rien dit qui n'ait été avancé déjà par les Pères de l'Église anglicane.

GUYANNE-ANGLAISE.

— M. l'abbé Serrail, ancien curé de Clichy, va partir, avec une mission apostolique, pour porter les lumières de la foi aux peuples de la Guyanne anglaise qui habitent les terres situées entre la rivière des Amazones et celle de l'Orénoque.

SUISSE.

— Les catholiques de Genève ont fait une perte irréparable, par la mort de leur vénérable curé, M. Vuarin, qui occupait depuis trente huit ans cette cure, une des plus difficiles de toute la chrétienté. Pour faire son éloge, il suffit de dire que quand il fut nommé curé de Genève, cette ville, centre du calvinisme, comptait à peine cinq cents catholiques qui n'avaient pas une église, pas un établissement de charité. Aujourd'hui cette paroisse compte plus de dix mille catholiques, a une superbe église, et plusieurs magnifiques établissements de charité, fruits de la haute capacité, de l'activité infatigable, du désintéressement à toute épreuve, et des éminentes vertus de ce respectable ecclésiastique.

— Nous apprenons de source certaine la nomination définitive et officielle de M. l'abbé Marilley en qualité de curé de Genève. Elle a été annoncée en chaire à l'église de Saint-Germain, le dimanche, 12 novembre, par une lettre pastorale de Mgr. l'évêque de Lausanne et Genève, et accueillie avec une joie unanime par la population catholique.

Le Gouvernement a refusé, dit-on, de donner son approbation, ce qui n'empêchera pas les catholiques d'être fortement unis entre eux, au curé qu'ils appelleraient de tous leurs vœux, et à leur digne évêque.

L'approche de la mort fait mieux juger les choses.— M. Mercury, curé de la ville d'Ossenbourg, dans le duché de Bade, avait affligé les fidèles par un schisme dans lequel il avait entraîné plusieurs de ses paroissiens. Dans ses derniers moments il a demandé à recevoir les secours de l'Église, et a fait, en présence du doyen du chapitre, une rétraction de tout ce qu'il avait dit, prêché, écrit ou enseigné de contraire à la foi et à la discipline de l'Église. Il a avoué que c'était son amour propre, offensé du refus d'une place qu'il n'avait pu obtenir, qui l'avait entraîné à se mettre en opposition avec les mandements de son archevêque, et l'avait fait courir à la fondation d'un journal dont il détestait et condamnait maintenant l'esprit et les tendances. Cette déclaration a consterné les partisans du schisme, et consolé les catholiques demeurés fidèles à l'Église.

— Tandis que des publicistes à vues étroites, ne voient dans l'acte inique qui a détruit les couvents d'Argovie pour usurper leurs biens, qu'une mesure assez indifférente, et qui ne vaut pas la peine d'une discussion sérieuse, les hommes attachés à la foi de leurs pères, en Suisse, envisagent cette affaire tout autrement ; ils en reconnaissent toute l'importance et en prévoient toutes les suites. On lit dans un rapport de la députation vaudoise le passage suivant :

" Partout où il se trouve des catholiques, là aussi se trouvent des hommes courageux qui ressentent profondément l'injustice faite à leurs frères d'Argovie. La suppression des couvents a dessillé tous les yeux. Tous les catholiques comprennent aujourd'hui que le radicalisme en veut à leur liberté, à leurs croyances, à leur Religion."

Un journal protestant, plus impartial que beaucoup de catholiques, parle dans les termes suivants, du catholicisme tel qu'il existe dans les montagnes de la Suisse :

" Il est peu de pays où le catholicisme soit aussi beau, aussi touchant, aussi si pieux, et si je puis le dire, aussi naturel que dans les petits cantons. Au milieu de ces belles montagnes, la Religion vit de sa véritable vie. Elle y conserve, plus que partout ailleurs, une jeunesse, une fraîcheur, une allure libre et indépendante. Bien éloigné d'une dure intolérance, au lieu d'y forger des fers, le catholicisme entoure l'âme de liberté et porte une douce joie dans tous les cœurs. Il n'est que des fous et des radicaux qui puissent refuser leur estime à cette Religion qui fait ainsi naître le bonheur sous ses pas, à ce peuple de pasteur qui joint à l'innocence de la vie champêtre, la valeur et la vertu des héros."